

1349  
A  
**CONTES ARABES MODERNES**

**RECUEILLIS ET TRADUITS**

PAR

**GUILLAUME SPITTA-BEY.**



99-29-5032

was  
paid

LEIDE,  
E. J. BRILL.

PARIS,  
MAISONNEUVE & C<sup>IE</sup>.

1883.

## PRÉFACE.

---

Dans la préface de ma *Grammaire du dialecte arabe vulgaire de l'Égypte* (Leipzig, Hinrichs 1880, p. XII), je me déclarais prêt à publier une nouvelle série de contes arabes populaires, si le besoin s'en faisait sentir. Or, depuis ce temps, le désir de connaître plus au long ces histoires fantastiques, souvent remplies d'une grace naïve, et aussi le besoin d'avoir sous la main un plus grand nombre de textes originaux nécessaires à l'étude de la langue, m'ayant été exprimé à plusieurs reprises et par des personnes compétentes, je me décide aujourd'hui à leur donner satisfaction, en publiant les douze contes qu'on lira ci-après, soit dans le texte, soit dans la traduction française qui l'accompagne et que j'ai tentée en vue d'un cercle plus grand de lecteurs.

J'ai transcrit directement le texte arabe d'après les paroles et, pour ainsi dire, sous la dictée des gens du peuple. Jamais je ne me suis permis d'y rien retoucher. On trouvera donc réunies ici toutes les imperfections de style que la manière naturelle et irréfléchie de raconter comporte, à savoir: des répétitions (p. e. II, 25; III, 9), des changements et des contradictions (p. e. IX, 11 comparé avec IX, 9), même des confusions, etc. On remarquera aussi partout une grande mobilité dans la pro-

nonciation, dont les variations continuelles sont justement ce qui anime les paroles parlées et leur donne un charme particulier, à l'encontre des paroles transmises par l'écriture, où une orthographe impitoyable fixe et arrête la langue et lui fait perdre les nuances qui ne veulent pas se soumettre aux lois dictées. Certes, ces lois, prises et appliquées dans leur sens général, ne sont jamais négligées entièrement, elles fournissent les règles fondamentales au conteur; mais celui-ci, toujours inconscient de ce point d'appui, laisse prédominer naïvement sa manière à lui de raconter et de sentir, suivant en cela l'impulsion irrésistible de la nature vivante qui incite chaque individu à vivre de sa vie propre et à faire de la langue commune une langue personnelle où dominant librement les inflexions particulières, les constructions spéciales et les tours singuliers, enfin les phrases toutes faites et qui, devenant habituelles à chacun, sont la marque de son génie propre; et cette interprétation individuelle est d'autant plus grande chez les peuples barbares ou peu civilisés que l'influence des grammairiens et des académies ne s'y fait pas encore sentir. Ainsi, je prie le lecteur de ne pas attribuer à des négligences de transcription les irrégularités de prononciation et surtout la variation continue des voyelles qu'il rencontrera à la lecture du texte. J'ai tâché de copier partout le plus exactement possible les paroles prononcées.

La méthode de transcription que j'ai employée, est celle qui m'a déjà servi dans ma grammaire où on l'a trouve expliquée dans les premières pages. Cependant je note ici que: — les mots qui, dans la prononciation, se lient aux mots suivants, sont joints à ceux-ci par un trait-d'union; — si au commencement d'un mot une voyelle a été supprimée, je l'ai remplacée par une apostrophe. Je cite généralement ma grammaire, aux règles de laquelle il y aurait quelquefois des restrictions à faire ou d'autres règles à ajouter. Les notes grammaticales que je

donne, ont pour but de faciliter l'intelligence du texte à ceux qui le liront pour étudier la langue.

La traduction est aussi littérale que possible, et tout ce qui a été ajouté pour la rendre compréhensible au lecteur d'Europe, a été mis entre des crochets ou relégué dans les notes. Partout l'élégance de la diction a été sacrifiée à l'exactitude. Le temps est passé, où l'on ne goûtait les contes populaires que dans des traductions en forme et purement littéraires; aujourd'hui on préfère généralement une traduction exacte, malgré tout ce qu'elle peut avoir d'étrange, de long et parfois de choquant, à une traduction châtiée, bien en règle avec l'usage de la langue, mais dissimulant sous une harmonie conventionnelle les couleurs particulières de l'original. Une traduction littérale n'est pas toujours d'une lecture agréable, mais au moins est-elle instructive et pleine de saveur pour tous ceux qui ont le goût du naïf et du naturel; d'ailleurs elle était de rigueur ici, puisqu'elle accompagne l'original qui se trouve au-dessus, et qu'elle doit servir en même temps à ceux qui étudieront le texte arabe.

Pour la rédaction de la traduction qui, par son caractère d'exactitude même, présentait souvent des difficultés considérables, je suis redevable à MM. E. Lefébure et J. Bourgoïn, de l'Ecole française d'Archéologie au Caire, de leur concours obligeant et des aimables efforts, par lesquels ils m'ont aidé à porter remède aux imperfections causées tantôt par la nature divergente de l'arabe et du français, tantôt par ma connaissance imparfaite de cette dernière langue.

Quant au caractère général de ces contes, il est facile de remarquer qu'ils appartiennent tous à l'espèce la plus naïve ou, si l'on veut, la plus basse du genre: les contes de fées, les his-

toires de nourrices et de vieilles femmes, pour amuser les enfants petits et grands. Je les ai choisis exprès parce que les contes de cette espèce nous offrent ordinairement l'esprit populaire le plus pur et le langage le moins mélangé d'emprunts littéraires. Le conteur des onze premiers, mon cuisinier Hassan, ne sait ni lire ni écrire, mais il est intelligent et possède une mémoire excellente. Avec cette qualité, il a retenu dès son enfance toutes les histoires qui lui ont été racontées par sa mère, ses tantes et de vieilles femmes fréquentant la maison de ses parents. On remarquera dans tous les contes que j'ai reçus de lui, un style particulier, un peu monotone (voir p. e. l'emploi excessif du verb *qâm* au commencement des phrases), mais clair et simple, et une immunité presque absolue de toutes phrases empruntées à l'arabe littéraire. Le cheik Mohammed *'Asalyje*, qui m'a dicté le douzième conte, ne présente pas les mêmes avantages; il récite le coran dans la mosquée de Sultan-el-Hanafy et, par conséquent, sait lire et écrire, quoique très peu. Aussi trouve-t-on dans son récit un certain nombre de phrases littéraires, des mots que le langage vulgaire ne connaît pas, et la marque d'un penchant assez prononcé à parer son histoire de ces lambeaux d'emprunt, et à lui donner par cela même un caractère plus recherché. Je n'aurais donc pas reçu sa narration dans ce recueil, si le fond même de l'histoire n'était un véritable conte populaire que, avec des changements plus ou moins grands, j'ai entendu plusieurs fois raconter. J'ai dans ma collection encore d'autres histoires que j'ai recueillies de la même manière pendant mon séjour en Egypte; mais ou bien elles sont tellement indécentes que j'ai hésité à les publier, ou bien ce sont des contes ayant un fond moral et religieux comme on en trouve dans les *Nawâdir* du cheik Qalyouby (éd. du Caire 1277 de l'hégire). Si j'avais voulu épuiser le sujet et vider tous les trésors que j'ai rassemblés, je ne me serais pas fait scru-

pule de donner tout, même les histoires les plus crues; mais j'ai pensé que, aussi bien pour les linguistes que pour les amateurs de contes, une douzaine suffisait bien, et, ayant le choix, j'ai préféré m'en tenir à ceux qui ne gâtent pas leur naïveté naturelle par des grossièretés inutiles. Ce qu'on trouverait encore de choquant dans ces contes, n'est pas indécent aux yeux des Orientaux qui, sur les choses naturelles, ont des idées beaucoup plus larges que les Européens.

On trouvera sans doute que ces contes se ressemblent beaucoup. C'est ainsi que nous rencontrons presque partout le rôle de Mohammed l'Avisé, héros de tant d'histoires, les ogres et les ogresses, les génies, les femmes et les jeunes filles innocentes et maltraitées, les frères dévoués à leurs sœurs, les vieilles entremetteuses, etc. Des scènes et des phrases se répètent (p. e. II, 9 comparé avec XI, 8). Certes, en grande partie, cela tient à ce que le narrateur des onze premiers contes est une même personne, mais cela dénote aussi, il me semble, un cercle bien circonscrit d'histoires qui, toutes, ont un cachet particulier, où les restes d'idées très différentes et souvent très anciennes se sont conservés en se mêlant à l'esprit des gens du peuple. C'est ainsi déguisée que l'idée égyptienne du scarabée qui signifie la vie, existe encore parmi les Egyptiens modernes (voir p. 27). C'est travesti en conte de fées qu'un joli mythe solaire n'a pas encore entièrement disparu parmi les descendants des adorateurs de Ra (voir le onzième conte). Nous y retrouvons aussi les vieilles connaissances de notre enfance: l'histoire de la Belle au bois dormant dans le huitième conte, une partie des aventures de Fortuné dans le neuvième, etc. Je laisse aux amateurs de contes et aux mythologues le soin de relever toutes ces ressemblances, dont les causes, à mon avis, sont pourtant plus indépendantes les unes des autres et plus spontanées qu'on ne serait tenté de le croire.

Au moment où j'écris ces lignes, je vais quitter l'Égypte probablement pour toujours, assurément pour longtemps. Je serais content si, par les pages suivantes, je gagnais quelques nouveaux amis à la vieille Égypte populaire, humble et cachée, mais forte par la chaleur intérieure de sa vie, par l'intimité et la naïveté de ses sentiments, à cette Égypte inconnue des financiers et des diplomates, qui, depuis les Pharaons jusqu'à nos jours, a survécu à toutes les civilisations.

Le Caire, le 28 mai 1882.

GUILLAUME SPITTA.

## TABLE DES MATIÈRES.

	Page.
I. Histoire de Mohammed l'Avisé . . . . .	1
II. Histoire d'Ours de cuisine . . . . .	12
III. Histoire de la Dame des Arabes Jasmin . . . . .	30
IV. Histoire du pêcheur et de son fils . . . . .	43
V. Histoire de Dalâl . . . . .	61
VI. Histoire de la fille vertueuse . . . . .	80
VII. Histoire du prince qui apprit un métier . . . . .	94
VIII. Histoire du prince amoureux . . . . .	105
IX. Histoire du musicien ambulancier et de son fils . . . . .	112
X. Histoire du rossignol chanteur . . . . .	123
XI. Histoire d'Arab-Zandyq . . . . .	137
XII. Histoire du prince et de son cheval . . . . .	152
Glossaire . . . . .	163